

Grand Poitiers Communauté urbaine

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

Il existe plusieurs dizaines de zones ZNIEFF de type I et II sur le territoire de Grand Poitiers.

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant des espèces patrimoniales* dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

Cette zone n'est pas un dispositif de protection réglementaire, même si elle implique un porter à connaissance en cas de projet la concernant. Les ZNIEFF sont créées lors de la **réalisation d'inventaires naturalistes** dans le cadre de l'Inventaire national du patrimoine naturel. Une fois leur intérêt reconnu et leur validation par un **comité d'experts scientifiques**, ces zones deviennent des instruments de connaissance, mais aussi d'aménagement du territoire. En effet, les ZNIEFF constituent une base pour la constitution de zones de conservation de la biodiversité ainsi que pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement (autoroute, trame verte, etc.). On distingue deux types de ZNIEFF :

Les types de ZNIEFF

De dimensions réduites, mais qui accueillent au moins une espèce ou un habitat écologique patrimonial. Ces ZNIEFF peuvent aussi avoir un intérêt fonctionnel important pour l'écologie locale. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire.

Plus étendues, présentent une cohérence écologique et paysagère, elles sont riches ou peu altérées, avec de fortes potentialités écologiques.

Il reste cependant des espaces remarquables à décrire, des espèces à inventorier et les milieux naturels ne cessent d'évoluer, c'est pourquoi ces inventaires doivent régulièrement faire l'objet de révision.

Grand Poitiers, en partenariat avec Vienne Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux Poitou-Charentes et le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, **actualisent une dizaine de ZNIEFF chaque année**, soit pour mettre à jour les données naturalistes, soit pour revoir les périmètres, soit pour les supprimer car elles ont disparu.

Ces inventaires sont devenus aujourd'hui un des **éléments majeurs de la politique de conservation de la nature**. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (document d'urbanisme, création d'espaces protégés, élaboration de schémas départementaux de carrière...).

* Espèces patrimoniales :

C'est une notion subjective qui comprend les espèces protégées, menacées, rares, ou ayant un intérêt scientifique ou symbolique. Ce sont des espèces que les scientifiques et les conservateurs estiment importantes, pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

Vous pouvez consulter la liste des espèces recensées dans la Vienne sur le site de l'[Inventaire National du Patrimoine Naturel](https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/86/tab/especes)

(<https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/86/tab/especes>)

.

Pour en savoir plus sur les ZNIEFF de la Vienne, vous pouvez consulter

[le site du Muséum national d'Histoire naturelle \(https://www.mnhn.fr/fr\)](https://www.mnhn.fr/fr)

et sa page sur

[l'Inventaire national du patrimoine naturel \(https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/86/tab/znief\)](https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/86/tab/znief)

.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi